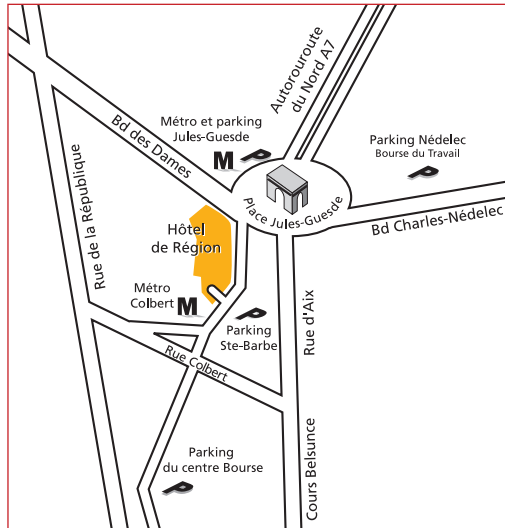


Hôtel de Région



27, Place Jules Guesde – Marseille 2^e
Tél. 04 91 57 50 57 – Fax : 04 91 57 51 51
regionpaca.fr

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Invitation

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

4^{ème} Conférence régionale de la forêt

Lundi 9 février 2015 à 10h

Marseille, Hôtel de Région

Quelles politiques et quels enjeux pour la forêt de demain ?

2015 est une année de renouveau pour la politique forestière européenne, nationale et régionale. La loi d'Avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt et l'élaboration des programmes de développement rural régionaux redéfinissent la place et le rôle de la forêt et s'appuient sur des objectifs économiques, environnementaux et sociaux fondés sur les critères du développement durable.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'émergence d'une demande accrue de mobilisation des bois avec notamment l'arrivée de deux projets de centrales à biomasse, les évolutions climatiques à l'œuvre, la structuration progressive de la filière au sein d'une interprofession régionale, rendent nécessaire un repositionnement de l'ensemble des acteurs de la filière forêt-bois et d'une autre vision pour les années à venir de la part des entreprises, des collectivités, des propriétaires, des consommateurs aussi bien que de l'Etat et de la Région.

Acteur incontournable de l'économie régionale et des économies rurales locales, la filière bois contribue pleinement au développement et à l'aménagement de nos territoires. Cette richesse naturelle est pourtant insuffisamment valorisée. Des opportunités sont évidentes aujourd'hui. Aussi, tous les acteurs doivent-ils se mobiliser pour relever le défi à la fois d'une protection et d'une valorisation accrue de nos massifs forestiers. Cette mise en valeur, si elle doit répondre à la demande croissante en bois-énergie, doit respecter l'équilibre de nos territoires, de nos écosystèmes et de nos paysages.

Composante essentielle de notre histoire et de notre culture, la forêt de Provence-Alpes-Côte d'Azur génère des milliers d'emplois directs et indirects au travers de ses trois grandes fonctions productive, sociale et environnementale. La réponse que nous saurons donner aux besoins inhérents à cette multifonctionnalité constitue l'enjeu principal de la gestion forestière d'aujourd'hui et de demain.

Programme

- 9h30 : **Accueil des participants**
10h : **Ouverture** de la conférence et point d'étape sur la création d'une interprofession forêt-bois par **Michel VAUZELLE**, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et **Michel CADOT**, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône.
- 11h -11h20 : **Présentation des mesures forestières et filière forêt bois** de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt par un représentant du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt
- 11h 20-11h40 : **Débat**
- 11h40 -12h : **Présentation des mesures FEADER, FEDER et POIA** relatives à la forêt et à la filière forêt bois - programmation 2014-2020, par **Géraldine POLLET**, de la Direction des Affaires Européennes de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- 12h-12h20 : **Débat**
- 12h30 : **Buffet autour de produits régionaux**
14h-16h30 : **Ateliers**
Atelier 1 : Quel avenir pour la forêt privée : gestion et mobilisation ?
Atelier 2 : Quels emplois pour la filière forêt-bois de demain ?
Atelier 3 : Quelles interventions des collectivités sur le foncier forestier ?
- 16h30- 16h45 : **Clôture par Charles Laugier**, Conseiller régional délégué à la forêt



Michel VAUZELLE

*Président de la Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Mireille PEIRANO

*Vice-présidente déléguée à la mer, la pêche, au littoral,
à l'agriculture et la forêt*

Charles LAUGIER

Conseiller Régional délégué à la forêt

en présente de

Michel CADOT

*Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Préfet des Bouches-du-Rhône*

ont le plaisir de vous inviter à la

4^{ème} Conférence régionale de la forêt

Lundi 9 février 2015 à 10 h

Hôtel de Région

27 place Jules Guesde - Marseille 2^{ème}